



Demander une bourse de lycée

En ligne c'est plus simple et efficace !

En 2017 :
+ de **340 000**
demandes de
bourses de
collège

Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne



Mon avis d'impôt 2017



L'identifiant
et le mot de passe
de mon compte
Éducation nationale
(ATEN) fournis
par l'établissement.



Mon adresse
de messagerie
électronique

Le déroulement de ma demande

1 Je me connecte à **Scolarité services**

https://teleservices.ac-*****.fr/ts

Plus simple, plus sécurisée,
je me connecte via :



France
Connect

Mes informations fiscales
sont plus précises et je
n'ai aucun renseignement
complémentaire à saisir.

Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

2 Je fais une demande pour :

- mon enfant scolarisé en 3^e en collège public qui sera au lycée à la rentrée 2018 ;
- mon enfant non boursier déjà scolarisé en lycée public.

3 Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

education.gouv.fr/aides-financieres-lycee



**Objet : Campagne de bourses nationales d'études du 2nd degré
Année scolaire 2018-2019**

J'ai l'honneur de vous adresser les instructions relatives à la constitution des dossiers de demandes de bourses pour l'année 2018-2019.

I- BENEFICIAIRES

Sont concernés par cette campagne :

Elèves **non boursiers** déjà scolarisés dans les lycées, lycées professionnels publics ou privés habilités à recevoir des boursiers, satisfaisant aux critères de ressources.

Elèves **non boursiers** inscrits dans les classes de type collège, implantées dans les lycées et les établissements régionaux d'enseignement adapté **même si leur orientation n'est pas définie au moment où les demandes doivent être faites.**

Les bourses nationales d'études du second degré ne peuvent être accordées qu'aux familles dont les ressources n'excèdent pas le barème indiqué sur la fiche d'auto évaluation (verso de ce courrier).

Attention ! Sur certains dossiers, dans la rubrique « établissement d'accueil souhaité » sont mentionnés soit des établissements relevant du ministère de l'agriculture, soit des établissements de l'enseignement supérieur (les BTS bien que préparés dans des lycées relèvent de l'enseignement supérieur) ou des centres de formation par apprentissage : ces établissements ne sont pas habilités à recevoir des élèves bénéficiant d'une bourse d'études du second degré de l'éducation nationale. LES DEMANDES NE SONT PAS VALABLES POUR CE TYPE DE FORMATION.

II- MODALITES

Peuvent être pris en compte les revenus de l'année 2016 ou les revenus 2017 si une modification substantielle de la situation familiale a entraîné une diminution des ressources depuis 2016.

VOUS POURREZ CETTE ANNEE EFFECTUER UNE SAISIE EN LIGNE DE VOTRE DEMANDE (cf FLYER joint)

Pour les familles souhaitant avoir un dossier papier, merci d'en faire la demande auprès du secrétariat élèves si **les revenus sont supérieurs ou égaux au barème, vous recevrez :**

- un dossier de demande de bourse.
- une notice explicative (annexes 1&2).

Afin d'éviter tout litige, un accusé de réception de demande de bourse sera délivré à toutes les familles ayant déposé un dossier.

**LA DATE LIMITE DE RETRAIT DE DOSSIER PAPIER DANS L'ETABLISSEMENT EST
FIXEE AU**

Vendredi 25 mai 2018

(afin que le dossier soit traité avant la fin d'année scolaire par les services des bourses de la DSDEN-la campagne de bourse se finissant fin juin)

Afin de faciliter l'étude des demandes, les dossiers doivent être transmis convenablement remplis et complets : il convient de joindre à chaque dossier les pièces justificatives exigées en annexe du dossier de demande de bourse.

Si des familles ne sont pas en possession de toutes les pièces nécessaires, elles doivent néanmoins déposer une demande avant la date de clôture et compléter leur dossier par la suite le plus rapidement possible.

Je vous remercie de votre collaboration.

Le Proviseur,



Eric LACROUTE

Eric LACROUTE
Proviseur

Mél :
ce.0380053b@ac-grenoble.fr

Réf. N°camp-
bourses2018/2019

Lycée G. PRAVAZ
257 rue Pré Saint Martin
38480 Pont de BEAUVOISIN
Tél. : 04.76.37.10.10
Fax : 04.76.37.10.04

Site :
www.ac-grenoble.fr/pravaz